

# SE BATTRE ENSEMBLE POUR UNE VRAIE FORMATION

## Enquête de rentrée : bilan de la rentrée des stagiaires dans l'académie

Jetés dans le bain du temps complet, sommés de vous former sur le tas et en dehors de votre temps de service, vous expérimentez, pour votre entrée dans le métier, les conséquences catastrophiques d'une réforme rejetée par l'ensemble de la communauté éducative. A travers elle, le gouvernement a, non seulement voulu supprimer des emplois (près de 5600 dans le second degré), mais aussi veut imposer une nouvelle conception du métier réduit à l'application de quelques bonnes recettes, remettre en cause les services et les statuts de notre profession et renforcer le poids des hiérarchies locales.

### Une revendication immédiate et partagée : davantage de formation sur le temps de service

L'enquête de rentrée que nous avons effectuée auprès de vous et pour laquelle nous avons eu une soixantaine de réponses à la date du 29 septembre confirme le caractère intenable de vos conditions d'entrer dans le métier que le Ministère et l'Administration ne pourront continuer d'ignorer. Si le Rectorat a pu trouver à tous des supports, au prix, parfois, de désaffectation et de réaffectation après la rentrée, l'allègement de service qu'il a pu garantir à presque tous les stagiaires crée des inégalités de conditions de stage (service allant de 9h à 18h) et est, de toute manière, dérisoire pour la très grande majorité d'entre vous.

Les C/E ont respecté scrupuleusement, sauf quelques exceptions marginales, la consigne de vous libérer la journée réservée à votre formation et d'essayer de vous bâtir un service sur deux niveaux. En revanche, s'ajoutant aux contraintes de plus en plus nombreuses qui pèsent sur les constructions d'emplois du temps, ils n'ont pu libérer des plages permettant des observations croisées ou des échanges avec le tuteur pour près de 30% de ceux qui ont répondu ; ils ont aussi confié des classes à examen à plus d'un tiers d'entre vous, surtout en lycée, avec comme conséquence de vous exposer à des convocations pour les jurys d'examen, auxquelles nous nous opposerons.

La charge de travail qui retombe sur vos épaules, alors que vous avez beaucoup à apprendre et à faire, apparaît de plus en plus lourde et insupportable comme l'absence de formation et le sentiment d'isolement. Il n'y a guère que le Ministre de l'Education nationale, en effet, pour croire que les deux journées d'accueil constituent une formation préalable suffisante pour enseigner. Près des deux tiers de ceux qui ont répondu réclament davantage de journées de formation et le plus vite possi-

ble. Les premiers regroupements prévus au mois de novembre sont trop tardifs et déphasés par rapport à vos besoins. Cette revendication de formation se double d'un appel à des formateurs ou des professeurs expérimentés et, pour la grande majorité des réponses exprimées, doit se faire sur le temps de service pour permettre de véritables respirations et réflexions.

### Mettre un coup d'arrêt à la fuite en avant du Ministère et du Rectorat !

Ministère et Rectorat vont devoir entendre les revendications de l'ensemble des personnels sur la formation des maîtres car ils mettent en jeu l'avenir du service public d'Education. D'ores et déjà, des remontées d'établissements et des appels de stagiaires font part de volontés de démission et de situations d'épuisement devant la charge de travail. Cela pourrait peser lourdement sur la préparation de la rentrée prochaine si, s'ajoutant à la pénurie de personnels qui résulte de l'insuffisance des postes offerts aux concours, des stagiaires renonçaient au bénéfice du concours ou demandaient des congés, faute de pouvoir faire face.

Le rôle du SNES, en tant qu'organisation majoritaire de la profession, porteuse d'une conception ambitieuse de nos métiers et de l'Ecole, est d'organiser la défense individuelle et collective de la profession.

Il a mis au cœur de son action la question des conditions de stage en appelant le 6 septembre à la grève, ce qui a mis en pièces le discours autosatisfait de Chatel et braqué l'attention des médias et de l'opinion publique sur les effets dévastateurs de la réforme. Aux mois d'octobre et de novembre, il poursuivra la lutte en prenant des initiatives pour exiger le retrait de la réforme et des mesures améliorant vos conditions de stage et de formation dès à présent :

- ⇒ augmentation du nombre de journées de formation, prises sur votre temps de service
- ⇒ intervention des IUFM dont le potentiel est intact cette année
- ⇒ visite dès le mois de novembre par un formateur, centrée sur l'aide et le conseil

Nous vous invitons à y participer, à les soutenir et à les relayer. Nous sommes bien conscients des conditions très difficiles qui sont les vôtres, du sentiment d'être submergés mais seule l'action collective, avec vous, est de nature à faire changer les choses.

### ACTION SOCIALE

**L'académie de Versailles a mis en place une aide financière de 300€ pour les stagiaires qui arrivent de province.**

**Conditions d'attribution :** \* être issu d'un concours externe (session 2009-2010), et être nommé sur son premier poste ; être primo-arrivant de province ; \* avoir eu la qualité d'étudiant en 2009-2010 ; \* avoir bénéficié d'une bourse d'étudiant en 2009-2010, attribuée sur critères sociaux. Attention : les bourses d'études accordées sans critères sociaux ne seront pas retenues.

**Modalités d'attribution :** Demander [le dossier](#) auprès du secrétariat de votre établissement. Retourner le dossier au rectorat de Versailles, Division des Pensions et Prestations DIPP2.

**Cette aide est complètement dérisoire par rapport aux difficultés que rencontrent les stagiaires pour se loger et s'installer. Le SNES conteste le critère de la bourse à caractère social et demande le relèvement de cette aide.**